



HAL
open science

Licence professionnelle Développement et gestion des activités physiques artistiques : danse, arts du cirque, arts de la rue

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement et gestion des activités physiques artistiques : danse, arts du cirque, arts de la rue. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02039222

HAL Id: hceres-02039222

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039222v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Développement et gestion des activités physiques artistiques : danse, arts du cirque, arts de la rue

- Université de Bourgogne – UB (déposant)
- Université de Franche-Comté – UFC

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Santé, sport, psychologie

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : Université de Franche-Comté - UFC

La licence professionnelle (LP) *Développement et gestion des activités physiques artistiques : danse, arts du cirque, arts de la rue* permet d'acquérir des savoirs scientifiques de base et des savoir-faire professionnels à partir des enseignements théoriques et pratiques relatifs aux connaissances attendues. Elle bénéficie de partenariats importants tant dans la région qu'au plan national puisque de nombreuses conventions ont été signées avec des partenaires artistiques et culturels privés ou publics. La formation (née en septembre 2006) répond et correspond aux attendus de la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le parcours est construit d'une manière logique avec une place importante de la de professionnalisation. Les compétences visées sont liées au développement et à la coordination de projets artistiques, à la participation et à la gestion d'un lieu culturel, au développement d'une programmation culturelle et, enfin, à la conception de la programmation d'événements ou de festivals. Les enseignements ont des contenus disciplinaires variés dirigés vers le cœur de métier identifié, à savoir le poste de chargé/e de mission culturelle. La formation en présentielle est organisée sur deux semestres et comprend 518 heures d'enseignement auxquelles s'ajoutent 150 heures de travail en lien avec le projet tutoré et 500 heures en immersion professionnelle soit 12 semaines de stage (ces stages se déroulent pour deux tiers au niveau national, et un tiers au niveau régional). Les enseignements ont lieu à l'unité de formation et de recherche (UFR) sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) au Creusot.

Synthèse de l'évaluation

Les connaissances et compétences attendues sont en adéquation avec les objectifs poursuivis. L'équipe pédagogique est essentiellement constituée d'un enseignant-chercheur et d'une professeure agrégée (PRAG) de l'UFR STAPS et de quatre autres enseignants-chercheurs (EC) de l'Institut universitaire professionnalisé (IUP) Denis Diderot de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Universités Bourgogne Franche-Comté (UBFC), spécialisée dans l'ingénierie des métiers de la culture (première et deuxième année de master (M1, M2), et M2 *Ingénierie des projets interculturels et internationaux*) auxquels s'ajoutent 27 professionnels. Les partenaires de la formation sont nombreux (Scène nationale de l'Arc du Creusot, l' Espace culturel Louis Aragon (ECLA), Théâtre de Saint Vallier, le Centre national des arts de la rue (CNAR) de Chalon sur Saône etc.), et leur rôle est spécifié dans le cadre précis de la licence.

Les enseignements sont particulièrement en cohérence avec les métiers identifiés, et les unités d'enseignements (UE) suivent une logique et une articulation au plus près du milieu artistique et culturel rendant la professionnalisation aisée, bien qu'il serait pertinent que la formation s'interroge sur la place des langues dans ce microcosme si cosmopolite et international qu'est le milieu culturel et artistique.

Depuis 2012-2013, le nombre d'étudiants accueillis est en moyenne de 15 par promotion. La réussite au diplôme est importante. Cela est dû à deux facteurs essentiels : le nombre limité d'étudiants et les forts partenariats professionnels. Il n'est pas permis de faire une analyse fine des taux de réussite successifs car seules deux années sont référencées. Les étudiants sortants de cette licence choisissent majoritairement l'insertion professionnelle. Le dossier n'indique pas avec précision le type d'insertion professionnelle (métier, lieu, etc.) ce qui pourrait nous éclairer davantage sur l'adéquation formation/métiers. Lorsque les étudiants sont en poursuite d'études, ils choisissent de le faire en master culture (sans que l'on ne dispose de plus de précision).

Le recrutement des étudiants se fait après une sélection sur dossier par une commission de sélection. La sélection montre qu'un fort pourcentage d'étudiants viennent d'autres formations (brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT), etc.). Les étudiants venant de STAPS font presque figure d'exception, ce qui interroge sur le rattachement à l'UFR STAPS de Dijon.

Le processus de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été utilisé qu'une fois en 2011-2012 et pourtant au regard du recrutement celui-ci pourrait bien davantage être mobilisé.

Le rattachement à l'intitulé du champ *Santé, sport, psychologie* semble relativement superficiel, tant dans le recrutement des étudiants que dans l'implication des enseignants de l'UFR STAPS de Dijon voire même de l'éloignement géographique.

Points forts :

- Participation importante des enseignants-chercheurs et plus particulièrement ceux de l'IUP Denis Diderot de la ComUE UBFC, spécialisée dans l'ingénierie des métiers de la culture, avec une excellente connaissance du champ professionnel auquel répond la formation.
- Un réseau de partenaires diversifiés, mobilisés et impliqués (pour 69,5 % des enseignements) au service d'un projet de formation cohérent.
- Nombre et diversité des structures d'accueil favorisant la professionnalisation.
- Des contenus de formation adaptés aux compétences visées (cf. fiche RNCP et annexe descriptive au diplôme).
- Capacité de l'équipe enseignante à s'interroger sur l'évolution de la formation.

Points faibles :

- Faible attractivité
 - des enseignants de l'UFR STAPS avec deux enseignants (un maître de conférences (MCF) et un professeur agrégé)
 - pour les étudiants issus de l'UFR STAPS
- Utilisation imparfaite
 - de la formation continue
 - du numérique
 - de l'international
- Éloignement géographique du Creusot qui le condamne à ne pas pouvoir bénéficier des atouts de Dijon (enseignants UFR, appuis des laboratoires, plates-formes, etc.)
- Une singularité par rapport au champ qui en fait une formation qui y semble artificiellement rattachée.
- Enquêtes trop récentes et incomplètes sur le suivi et le taux de réussite des étudiants.

Recommandations :

Il est recommandé de s'interroger sur le positionnement de la licence dans le champ : culturel ou *Santé, sport, psychologie*.

Deux possibilités sont offertes :

- Soit rester dans le domaine STAPS, dans ce cas davantage d'enseignants et d'étudiants issus du domaine devraient participer à la formation, et une réflexion devra être menée sur le contenu de celle-ci en intégrant un contenu plus sportif.
- Soit intégrer totalement le domaine culturel et demander un rattachement principal à l'IUP Denis Diderot en gardant dans ce cas les contenus actuels avec des adaptations éventuelles.

Il serait souhaitable que la formation utilise davantage les dispositifs de formation continue (VAE, validation des acquis professionnels (VAP)) puisque cette formation est « professionnelle ».

L'utilisation des dispositifs VAE/VAP pourrait permettre une reprise d'études ou une validation totale d'acquis pour un public en recherche de formation ou de diplomation dans le domaine culturel.

Il conviendrait de mettre en place des enquêtes plus précises de suivi des étudiants faisant apparaître clairement le taux d'insertion, les délais d'insertion, le niveau de salaire, le type et la localisation de l'emploi.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>La formation (née en septembre 2006) répond et correspond aux attendus de la fiche RNCP. Le parcours est construit d'une manière logique avec une place importante en termes de professionnalisation. Les compétences visées sont détaillées dans le dossier fourni. Ce sont des compétences liées au développement et à la coordination de projets artistiques, à la participation et à la gestion d'un lieu culturel, au développement d'une programmation culturelle et enfin à la conception de la programmation d'événement ou de festival.</p> <p>Les objectifs de la formation s'accordent au type de diplôme délivré. La formation s'inscrit parfaitement dans un environnement culturel régional riche et varié qui a été fort bien analysé puis exploité par l'équipe académique, laquelle a su mobiliser des partenariats efficaces conduisant à la signature des nombreuses conventions.</p>
Environnement de la formation	<p>La formation est unique dans la région Bourgogne et complète l'offre de formation dans la ComUE. C'est l'une des trois licences professionnelles proposées par l'établissement. Elle bénéficie de partenariats importants tant dans la région que sur le national (conventions et partenaires artistiques et culturelles).</p> <p>Dans ce secteur d'activité, la formation est la seule de ce type proposée au niveau régional. Un master avec lequel des liens sont existants - participation à l'équipe pédagogique, au conseil de perfectionnement, partage de partenaires - est proposé à Dijon au sein de l'IUP Denis Diderot.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe pédagogique est très diversifiée, elle est constituée d'un enseignant-chercheur et d'une PRAG de l'UFR STAPS, de quatre enseignants-chercheurs de l'IUP Denis Diderot, de 27 professionnels. Ces derniers interviennent dans la formation à raison de 58,6 % pour les cours magistraux (CM) ; 69,76 % pour les travaux dirigés (TD) ; 74,52% pour les travaux pratiques (TP), ce qui est important dans une formation professionnelle. Ces derniers appartiennent tous au champ d'intervention visé par le diplôme. Leur représentativité au sein de l'équipe pédagogique est conforme aux normes en vigueur.</p> <p>La responsable de la formation est professeur agrégé d'éducation physique et sportive, assistée d'un référent professionnel Directeur du théâtre l'ECLA de Saint Vallier. Ce double pilotage paraît, au regard du nombre de professionnels à gérer, notamment insuffisant. Le dossier indique qu'à l'issue du départ à la retraite d'une enseignante, la formation avait été arrêtée pour un an en 2011-2012.</p> <p>L'équipe pédagogique se réunit régulièrement avec les autres porteurs de licence professionnelle au sein de l'UFR STAPS ainsi qu'avec le responsable de la licence professionnelle de l'unité de promotion, de formation et de recherche des sports (UPFR Sports) de Besançon (Développement social et médiation par le sport). Tous les intervenants sont amenés à réfléchir sur le contenu de formation, sur des propositions de stage, sur l'élaboration des projets tutorés mais aussi sur l'évolution de la formation.</p> <p>La majorité des enseignants-chercheurs intervenants sont issus de l'IUP Denis Diderot de la ComUE UBFC, spécialisée dans l'ingénierie des métiers de la culture. En revanche, on observe une très faible présence d'enseignants de l'UFR STAPS, ce qui questionne sur l'ancrage de la formation dans cet intitulé du champ.</p>
Effectifs et résultats	<p>Depuis 2012-13, le nombre d'étudiants accueillis en moyenne se situe à 15 par promotion, une augmentation étant identifiable sur les deux dernières années, 16 dossiers premiers vœux ont été déposés en 2015 et pour 42 demandes en cours. Au regard, des candidatures annoncées au moment de la rédaction, il semblerait que la stabilisation des effectifs soit envisageable.</p> <p>Les étudiants sont issus de parcours variés ainsi sur les deux dernières promotions (2013-2014) sur 19 étudiants, un venait de la deuxième année de licence (L2) STAPS, et les 18 autres étaient issus de DUT, de BTS et d'autres formations (non identifiées).</p> <p>Pour la promotion 2014-2015, 17 étudiants, trois viennent de L2 STAPS, quatre de DUT, huit de BTS, et deux d'autres formations.</p>

	<p>Sur les cinq dernières promotions, 59 étudiants ont été accueillis dont un seul en VAE sur l'année 2011-12. Bien que le contrat d'apprentissage soit proposé, il s'agit très majoritairement d'étudiants en formation initiale.</p> <p>La réussite au diplôme est assez importante de 90 % en 2012-2013 mais pour 10 inscrits et 63 % pour 19 étudiants en 2013-2014. Les étudiants sortants diplômés de cette licence choisissent majoritairement l'insertion professionnelle. Le dossier n'indique pas le type d'insertion professionnelle, seuls les étudiants en poursuite d'études nous éclairent sur leur choix : master culture.</p> <p>A la lecture du dossier, il n'est pas permis de faire une analyse fine des taux de réussite successifs.</p>
--	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation proposée est une licence professionnelle. Même si la maquette ne montre pas d'une manière explicite la place de la recherche dans les enseignements, nous pouvons remarquer au regard des intervenants venant de l'IUP l'implication des enseignants-chercheurs dans la formation. Ces quatre EC de l'Institut Denis Diderot, investis dans le master <i>Ingénierie des projets interculturels et internationaux</i>, appartiennent à trois laboratoires différents laissent penser, au regard des intitulés des cours qu'ils dispensent, que ces derniers font un lien enseignement-recherche dans le cadre de leurs interventions auprès des étudiants en formation.</p> <p>On observe également que deux de ces EC participent au conseil de perfectionnement de la formation et que d'une façon générale ces quatre EC sont régulièrement sollicités pour donner des éléments de réorientation à la formation, à ses contenus.</p> <p>En conclusion, la recherche est donc au service de la formation et de son évolution, sans pour autant qu'elle occupe une place dans cette dernière.</p> <p>En effet, bien que la liste des intervenants MCF liés à différents laboratoires soit fournie dans le dossier, les rédacteurs précisent qu'il n'existe pas de réel adossement à la formation et regrettent ce peu d'investissement.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'objectif de la formation est de former des professionnels dans le secteur de la culture (gestion/développement des activités artistiques dans le domaine des arts vivants (danse, cirque, théâtre, arts de rue...etc.)</p> <p>La professionnalisation est importante notamment grâce aux partenariats menés, aux déplacements sur le terrain et aux stages et projets tutorés. Un projet tutoré de 100 heures et un stage de 12 semaines participent de cette stratégie.</p> <p>Les enseignements sont particulièrement en cohérence avec les métiers identifiés, et les unités d'enseignements suivent une logique et une articulation au plus prêt du milieu artistique et culturel rendant la professionnalisation plus aisée.</p> <p>Au-delà de leurs interventions, la plupart des professionnels intervenant dans la formation sont aussi dépositaires d'offres de stage, de possibilité de projets tutorés. Dans certains cas, les enseignements se prolongent par le biais de conventions : quatre signées - deux en cours d'élaboration. Le riche contexte culturel local est justement « exploité » et autorise à proposer de nombreux « à côté » - rencontres avec artistes, visites, festivals etc.</p> <p>Enfin, on observe que dans les critères de sélection pour accéder à la formation, une préférence est accordée aux candidats ayant une expérience dans au moins une des trois pratiques culturelles concernées.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Dans le cadre de la licence professionnelle, un projet tutoré d'une centaine d'heures est proposé aux étudiants ainsi qu'un stage de 12 semaines. Ces deux enseignements regroupés dans l'UE 65 représentent à la fois le plus fort coefficient de toute la maquette - coefficient 12 - soit deux fois plus <i>a minima</i> que pour les autres UE - coefficient 6 ou coefficient 4. Il en est de même pour les ECTS délivrés qui sont similaires aux coefficients retenus pour chaque UE - ex : coefficient 6 vaut 12 ECTS.</p> <p>Les conventions sont celles élaborées par l'Université et présentent de plus le contenu attendu du stage.</p>

	<p>L'équipe pédagogique suit les étudiants, avec notamment des contacts téléphoniques fréquents.</p> <p>La liste des différents lieux de stage est mis (à titre indicatif) dans le dossier (2008-2009).</p> <p>Ces stages se déroulent pour deux tiers au niveau national, et un tiers au niveau régional. Des TD sont consacrés à la méthodologie du rapport de stage, ainsi qu'à la méthodologie de soutenance pour les projets tutorés et les stages.</p> <p>Le stage et les projets ouvrent l'opportunité pour les étudiants d'utiliser aux mieux leurs compétences acquises lors de leur formation et ils sont accompagnés par des professionnels de la culture et des enseignants référents. La richesse des structures d'accueil permet aux étudiants de se professionnaliser auprès des partenaires associatifs, institutionnels, ou privés et les modalités de suivi et d'évaluation sont identifiées.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Le dossier montre qu'il n'existe pas une ouverture à l'international importante. Il semble que quelques étudiants partent en stage à l'étranger et trouvent une insertion professionnelle à l'issue de ces stages. Cette dimension internationale semble non seulement tout à fait possible à développer mais surtout pertinente.</p> <p>Le dossier indique également le manque de place pour les langues, les porteurs de la formation en ont conscience. Cet aspect pourrait davantage être pris en compte, surtout lorsque cette formation offre la possibilité de travailler dans des structures ouverts au monde de l'art avec une forte dimension internationale et qu'intervient dans la formation quatre EC du master <i>Ingénierie des projets interculturels et internationaux</i>. On peut s'interroger sur la mobilisation de cette dimension internationale au regard de leur contribution à cette formation. Cette ouverture à l'international devrait pouvoir être développée. Enfin, le travail de réflexion entrepris autour des projets « Europe et culture » est aussi une piste.</p> <p>Un projet tutoré est actuellement en cours sur la danse hip-hop en partenariat avec une association (<i>Street Dance Kemp Europe</i>).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le dossier indique les modalités de recrutement après une sélection sur dossier (commission de sélection) ; l'équipe s'élargit avec un enseignant du SEFCA (Service commun de Formations Continue et par Alternance) pour les dossiers relevant de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Un processus de VAE est identifiable pour des étudiants qui auraient eu une expérience préalable dans le champ du sport en particulier dans les arts du cirque ou la gymnastique. Ce dispositif d'entrée en formation n'a été utilisé qu'une fois en 2011-2012, année qualifiée de « blanche » par le rédacteur dans le sens où ce fût le seul candidat à l'obtention du diplôme (arrêt de la formation suite au départ à la retraite de l'enseignante référente). D'autre public pourrait être recruté par ce dispositif.</p> <p>Pour les années pour lesquelles la LP a été ouverte, le recrutement montre un fort pourcentage d'étudiants venant d'autres formations. Les étudiants venant de STAPS feraient presque figure d'exception, ce qui pourrait interroger sur son attachement à l'UFR STAPS de Dijon.</p> <p>Le faible effectif (moins de 20 étudiants) favorise la proximité des enseignants dans le cadre d'un suivi ; un décrochage est alors vite repéré. Il n'y a pas de dispositif de mise à niveau préalable, toutefois le petit effectif permet de repérer les décrochages éventuels et un suivi individuel est prévu lors de situations particulières.</p> <p>Le rédacteur du dossier précise qu'il n'y a pas de dispositif de mise à niveau, ce qui peut paraître regrettable à la lumière de la diversité des parcours antérieurs, laquelle participe d'ailleurs des richesses de la formation.</p> <p>En revanche, à la lecture de l'ensemble du dossier, la préoccupation pour le suivi des étudiants est avérée. La création d'un livret étudiant est envisagée.</p> <p>Le dossier évoque des échecs/abandons liés à de mauvaises orientations.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La licence se déroule selon la forme classique en présentiel avec des déplacements prévus sur les différents lieux d'activités artistiques et culturelles. La formation a utilisé des contrats de professionnalisation.</p>

	<p>La formation indique respecter les directives nationales en matière de dispositifs qui prennent en compte des publics aux contraintes particulières (sportif de haut niveau, étudiants handicapés, salariés etc.), ces dispositifs particuliers ne sont pas innovants, puisque répondant à des directives nationales. Si la formation est ouverte à tous, il n'est pas précisé ce qui est mis en œuvre pour ces publics spécifiques.</p> <p>Une attention particulière est portée dans l'usage du numérique tant dans l'achat de matériel que dans l'utilisation des réseaux sociaux, mais il n'est aucunement mobilisé sur les cours en ligne, ni de cours à distance, Une réflexion sur ces sujets est envisagée.</p> <p>L'usage du numérique se retrouve dans certaines UE (UE55 : informatique et bureautique (travail avec tablettes graphiques) et UE63 Nouvelles technologies au service des projets culturels et artistiques : réseaux sociaux, création de site web), grâce à l'utilisation de tablettes numériques, dans la gestion du site de l'association Les Initi'ARTS et dans le cadre du projet tuteuré (communication).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les évaluations sont traditionnelles (contrôle terminal et contrôle continu). Une démarche d'autonomie est mise en œuvre autour de rendus de rapport. L'étudiant est autorisé et incité à mobiliser tous les éléments (recherche internet etc.) à sa disposition pour rendre ce travail.</p> <p>L'équipe semble vouloir privilégier la rédaction de dossiers faisant intervenir les connaissances théoriques et la recherche personnelle d'informations. A cet effet, des cours de méthodologie hors maquette sont proposés pour accompagner les étudiants.</p> <p>Le dossier mentionne que chaque UE bénéficie du même nombre d'ECTS. En revanche, à la lecture de la grille d'enseignement, il apparaît que l'UE stage et projet tutoré comptent deux fois plus que les autres et que les UE 61 (management d'événements et festivals) / 62 (culture et territoires) et 64 (connaissance des activités physiques artistiques) sont minorées.</p> <p>Les jurys se réunissent à la fin de chaque semestre, un professionnel est intégré dans l'équipe.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences transversales de la formation sont précises et complètes tant sur l'identification des métiers, des compétences à acquérir et des missions éventuelles que le titulaire de cette licence professionnelle se verra confier.</p> <p>La précision de la fiche RNCP est un atout dans le cadre du suivi de l'acquisition des compétences. Pour rendre efficace cet outil, un cahier des charges pour les enseignants a été élaboré, leur permettant ainsi de se situer dans l'ensemble du dispositif de formation. Ces derniers fournissent des plans de cours.</p> <p>La formation possède un descriptif de la certification de la licence professionnelle <i>Développement et gestion des activités physiques artistiques : danse, arts du cirque, arts de la rue</i> ainsi qu'une annexe descriptive au diplôme parfaitement renseignée.</p> <p>Les étudiants n'ont pas à leur disposition de livret étudiant.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>La formation bénéficie de deux sortes d'outils pour la connaissance du suivi des diplômés. Une enquête nationale (2015) et une enquête interne depuis 2013. Malheureusement les données fournies dans le dossier sont trop peu nombreuses pour apprécier cet item. Elles sont imprécises sur le taux d'insertion et le délai, et inconnues pour le niveau de salaire, le type et la localisation de l'emploi, etc.</p> <p>Sur l'enquête nationale, les chiffres nous indiquent que l'insertion professionnelle est préférée et que quelques rares étudiants (en moyenne un par promotion) poursuivent en master professionnel culture (à l'UB, Lyon et Québec)</p> <p>Pour parfaire ce suivi, un dispositif est envisagé à partir de l'association des anciens et des étudiants du diplôme : page Facebook, réseau LinkedIn.</p> <p>Les responsables de la filière ont conscience de ce point faible et en font une priorité pour la suite.</p>

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe pour cette formation un conseil de perfectionnement au sein duquel l'ensemble des catégories d'enseignants - universitaires / professionnels - sont représentées et entendus. Il semble se réunir assez régulièrement et procéder à des réajustements quand cela est nécessaire - contenus, volume horaire, etc. Ce conseil de perfectionnement répond classiquement à la réglementation et on peut imaginer qu'il n'a pas encore donné sa pleine mesure. En effet nous pouvons remarquer que la responsable de la formation assure un travail de liaison considérable entre les enseignements universitaires, les structures d'accueil, et les nombreux professionnels. Reposer sur une « seule » personne ressource a déjà posé problème à cette licence professionnelle.</p> <p>Concernant les modalités d'évaluations des enseignements par les étudiants, il semblerait qu'il y ait confusion dans le dossier puisque c'est l'évaluation de la formation par les enseignants (avec le processus de réflexion mise en œuvre pour la faire évoluer.) qui nous est proposé.</p> <p>Ensuite le dossier nous indique que depuis la promotion 2014-2015, les enseignements sont évalués par les étudiants (à la fin des cours théoriques et après le stage de fin d'année). Les résultats présentés attestent plutôt d'un avis positif des étudiants pour les années données.</p> <p>Cette enquête a été travaillée avec la cellule de l'Université de Bourgogne (sans plus de précision). Toutes les UE sont évaluées à partir d'un questionnaire de huit questions et d'une manière anonyme.</p> <p>On observe le souhait d'une harmonisation, en particulier au niveau des procédures d'évaluation avec la LP <i>Tourisme et loisir, sportifs</i> proposée au sein de l'établissement.</p>
---	---

Observations de l'établissement

Maison de l'Université
Esplanade Erasme
BP 27877
21078 DIJON Cedex
03 80 39 39 80
pole.formation@u-bourgogne.fr



UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE
PÔLE FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion de
l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 17 mai 2016

Objet : Evaluation HCERES -S3LP170011567 – Licence professionnelle « DEVELOPPEMENT ET GESTION DES ACTIVITES PHYSIQUES ARTISTIQUES : DANSE, ARTS DU CIRQUE, ARTS DE LA RUE » - 0211237F

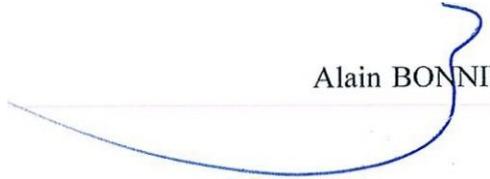
Monsieur le Directeur,

La direction de l'Université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Vous trouverez annexées à ce courrier les remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES de la Licence professionnelle «DEVELOPPEMENT ET GESTION DES ACTIVITES PHYSIQUES ARTISTIQUES : DANSE, ARTS DU CIRQUE, ARTS DE LA RUE».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN



Remarques et observations apportées au rapport d'évaluation HCERES de la Licence professionnelle « **Tourisme et loisirs sportifs** »



REPONSES AUX COMMENTAIRES DES EXPERTS HCERES SUR LES RAPPORTS D'ÉVALUATION DES FORMATIONS STAPS

Université de Bourgogne ; Université de Franche-Comté

Lionel Crognier & Nicolas Tordi,
Directeurs Ufr Staps Dijon & UPFR des Sports de Besançon
17 mai 2016

Les équipes pédagogiques et administratives de l'Ufr Staps Dijon et de l'UPFR des Sports de Besançon tiennent à remercier les experts HCERES pour leurs rapports d'évaluation et leurs commentaires qui contribueront à nous permettre d'améliorer le pilotage des formations et la coordination des trois sites Staps de l'UBFC (Besançon, Dijon, Le Creusot).

Des remarques courtes aux commentaires sont formulées pour les formations Master Staps, Licence Staps et la Licence Professionnelle Tourisme et Loisirs Sportifs. Une réponse plus longue est fournie pour la Licence Professionnelle positionnée au Creusot.

Licence Professionnelle **« DEVELOPPEMENT ET GESTION DES ACTIVITES PHYSIQUES ARTISTIQUES : DANSE, ARTS DU CIRQUE, ARTS DE LA RUE »**

Plusieurs réponses au rapport d'évaluation HCERES ont déjà été formulées concernant cette Licence Professionnelle dans la partie relative au Champ de formation « Santé, Sport, Psychologie » (SSP). Nous renvoyons à ces commentaires que nous complétons par quelques remarques supplémentaires.

D'une part, nous souhaitons préciser que cette Licence Professionnelle sera renommée : « Développement de Projets et Structures Artistiques et Culturels » (DPSAC) au regard de la nouvelle nomenclature des mentions. Le nouvel intitulé est en cohérence avec les métiers visés par notre LP et renvoie à une prise en compte plus élargie de pratiques artistiques et culturelles. Pour autant, l'analyse et la pratique d'activités physiques artistiques restent toujours au cœur du diplôme en parallèle avec les contenus de management, ceci confortant l'ancrage de la LP en STAPS (en même temps que sa spécificité nationale...).

D'autre part, les experts s'interrogent sur le positionnement de la Licence Professionnelle en ouvrant deux possibilités pour le contrat à venir : soit rester dans le domaine STAPS ; soit intégrer le domaine culturel. L'option 1 (rester dans le domaine Staps) est clairement notre objectif pour le contrat 2017-2021.

Elle se justifie par le fait, qu'après 10 ans d'existence (2006), la Licence Professionnelle DPSAC du Creusot a su trouver sa place au sein du site Condorcet du Creusot (300 étudiants en Staps) et évoluer dans le champ des Staps en tenant compte des évaluations des campagnes d'habilitation précédentes. La Licence Professionnelle est bien perçue par les acteurs de terrain et les partenaires politiques du département de Saône

et Loire. Elle permet, au sein de l'offre de formation Staps, un prolongement à l'enseignement des pratiques physiques sportives et artistiques et s'inscrit en cohérence directe avec la filière Management du Sport. En outre, pour le futur contrat, le DEUST AGAPSC intégrera davantage la dimension des pratiques artistiques pour alimenter en effectif cette licence professionnelle. Des perspectives de développement existent également avec la filière Activité Physique Adaptée et Santé (APAS). Davantage d'enseignants-chercheurs de Dijon participeront à la formation.

Aussi, elle constitue le troisième axe d'une offre de formation diversifiée et cohérente au niveau de la COMUE UBFC de trois Licences Professionnelles autour des pratiques sportives à Dijon (Tourisme et Loisirs Sportifs), au Creusot (DPSAC) et à Besançon (Médiation par le Sport).

De nouveaux outils de pilotage, mieux coordonnés avec nos partenaires bisontins, permettront de développer ces trois Licences Professionnelles dans le nouveau contrat 2017-2021. L'embauche pour deux ans d'un personnel dédié (Elise Baverel), dans le secteur de la professionnalisation, pourra largement y contribuer, en favorisant une extension du recrutement (au niveau régional, national, international).